

**AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE**

**Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ",
titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène
Macchini, Immeuble « Le Régent »,**

COMMUNE d'AJACCIO (Corse du Sud)

Date de l'acte : 09 janvier 2023

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par **Maître Aurélia MASPOLI**, Notaire Associée à AJACCIO (Corse du sud),

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Le **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 53 COURS NAPOLEON**, Syndicat de copropriété sis à AJACCIO (20000), 53, cours Napoléon, créé aux termes de l'état descriptif de division reçu par Maître Barthélémy-André LECA, lors Notaire à AJACCIO le 10 décembre 1959, dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière d'AJACCIO le 12 janvier 1960, volume 423 numéro 25.

Dans un ensemble immobilier lieudit cours Napoléon : section BW n°223 pour 03a 47ca

- **Lot numéro quarante (40)**

Un lot à usage de grenier situé au quatrième étage, et composé de trois pièces, d'une superficie d'environ 38,25m², accessible directement à partir de la cage d'escaliers commune, son entrée étant située à droite, porte face à partir du couloir de distribution commun.

Et une quote-part indéterminée des parties communes générales.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : prescriptives.spadonietassociés.20004@notaires.fr.

**Pour Avis
Maître Aurélia MASPOLI
Notaire Associée**